



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Marien LOVICHI	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Céline TONOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Cyril GAUCHER

Membres absents :

Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICHI
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Didier RELOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Céline RABUT	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Philippe BELLEVILLE	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Monsieur Massar N'DIAYE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

**OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF
EAU ET ASSAINISSEMENT – OBEPINE Convention pour le suivi du virus
SARS-CoV2 dans les eaux usées**

Depuis mars 2020, Dijon métropole a intégré sa station Eau Vitale dans le suivi réalisé par l'observatoire national de suivi du virus SARS-CoV2 dans les eaux usées, dénommé Obépine pour « OBServatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées ». Cet observatoire réalisait, au travers d'une analyse par semaine, une détection de l'ARN du virus dans les eaux usées et en quantifiait la présence.

Cet observatoire est partie intégrante des activités du GIS Obépine dont SORBONNE UNIVERSITE a été désignée établissement coordinateur.

Cet observatoire était, jusqu'à fin avril, soutenu par le Ministère de la Santé, afin d'avoir une vision à l'échelle nationale de la circulation du virus dans les populations.

Depuis le début de l'année, le Ministère de la Santé réalise une évaluation du dispositif mis en place pour redéfinir un protocole de suivi optimal. Cette expérimentation doit se terminer fin juin. Il faudra ensuite plusieurs semaines pour reconstruire un réseau opérationnel. La station Eau Vitale de Dijon métropole fait partie des stations d'épuration auditées.

Le soutien du Ministère de la Santé au suivi Obépine s'est arrêté fin avril et afin de garder une continuité dans le suivi de la circulation du virus dans les eaux usées durant cette période transitoire, il est proposé d'établir une convention entre Sorbonne Université et Dijon métropole afin de continuer ces analyses.

Cette convention prendra fin dès que le nouveau dispositif mis en place par le Ministère de la Santé sera opérationnel.

Son coût, pris en charge par le budget annexe de l'assainissement, est de 8 100 € HT pour 3 mois d'analyses.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'établissement d'une convention entre Dijon métropole et Sorbonne Université selon les termes du modèle de convention joint en annexe,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	